

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (DGS) DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES – PSL (GROUPE 3)

Fonction publique de l'Etat
Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels
Catégorie A+ / encadrement supérieur
Poste à temps complet
Localisation du poste : 65 rue de Richelieu, 75002 Paris.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

L'École nationale des chartes (ENC-PSL) est établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel constitué sous la forme d'un grand établissement. Elle recrute et forme des chercheurs en sciences historiques et philologiques et en humanités numériques, ainsi que des futurs conservateurs du patrimoine et des bibliothèques.

Sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'École est dirigée par une directrice, assistée d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique. L'établissement comprend également deux composantes : le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) et l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique de Paris (URFIST).

L'ENC-PSL est établissement composante de l'Université PSL et membre fondateur du Campus Condorcet. Elle a développé des relations privilégiées avec la Bibliothèque nationale de France et l'Institut national d'histoire de l'art dans le cadre de l'espace Richelieu (bibliothèques, galeries, musée).

L'ENC-PSL a accédé aux responsabilités et compétences élargies (RCE) au 1^{er} janvier 2021.

MISSIONS

Conformément au décret n°2010-175 du 23 février 2010, la directrice générale ou le directeur général des services (DGS) assure la direction, l'organisation et le fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques de l'établissement.

Placé(e) sous l'autorité de la directrice de l'Ecole qu'elle ou il assiste et avec elle ou il travaille en étroite collaboration, la directrice générale ou le directeur général des services participe, au sein de l'équipe de direction, à la définition et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement.

A ce titre, elle/il accompagne la directrice pour la définition des orientations stratégiques, la conseille et l'alerte sur les risques techniques, juridiques et financiers, et formule des recommandations sur la base d'un diagnostic.

*Membre du campus
Condorcet-Aubervilliers*

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 21 65
rh@chartes.psl.eu@
chartes.psl.eu
www.chartes.psl.eu

Dans ce cadre, elle/il pilote les différents projets stratégiques, supervise leur mise en œuvre, veille à leur régularité juridique ainsi qu'à leur soutenabilité financière. Elle/il veille à optimiser le fonctionnement et l'organisation des services, définit les objectifs et évalue les contributions des équipes.

La directrice générale ou le directeur général des services représente la directrice en tant que de besoin auprès des nombreux partenaires externes de l'établissement.

Elle / il prépare les travaux des instances de l'établissement (conseil d'administration, conseil scientifique, comité technique et comité hygiène, santé et conditions de travail) et veille à leur bon déroulement. Elle / il y participe avec voix consultative, et est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des délibérations prises.

Il/elle contribue à la qualité du dialogue social au sein de l'établissement, et entretient de relations de confiance avec les autorités de tutelle (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, rectorat de l'académie de Paris).

Il participe au comité des DGS des établissements composantes de l'Université PSL, et contribue à la bonne insertion de l'établissement dans l'ensemble des projets de développement et de mutualisation de l'Université.

La directrice générale ou le directeur général des services encadre directement neuf agents de catégorie A, dont cinq chefs de service (ressources humaines, finances/marchés, systèmes d'information, patrimoine/logistique, communication) et quatre chargés de mission (contrôle de gestion, archives, RSE et affaires générales/instances). Elle / il exerce les fonctions d'encadrement des 19 personnels administratifs et techniques de la direction générale des services.

Parmi les grands chantiers que le DGS devra prendre en charge au cours des prochaines années, figurent notamment :

- La refonte du décret statutaire de l'établissement ;
- Le développement des ressources propres de l'établissement, à travers notamment la création d'une fondation sous égide de la fondation PSL alimentée par les recettes issues du mécénat ;
- Le pilotage de la mise en œuvre du plan de convergence des systèmes d'information déployé à l'échelle de l'Université PSL ;
- La finalisation de la stratégie immobilière de l'établissement visant à regrouper ses implantations sur deux sites (Richelieu et Condorcet) ;
- La poursuite de la modernisation de l'organisation de l'établissement et de sécurisation de ses procédures.

PROFIL RECHERCHE

La candidate ou le candidat devra disposer de solides compétences administratives, financières, techniques et juridiques, ainsi que d'une connaissance approfondie des grands enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La candidate ou le candidat retenu devra également attester de capacités d'encadrement, d'animation et de management d'équipe.

Elle ou il devra faire preuve de capacité d'initiative et de proposition, d'excellentes capacités rédactionnelles adaptées à des formats variés (textes à portée stratégique, délibérations, courriers, etc.), ainsi que de qualités d'analyse et de synthèse.

Elle ou il possèdera des qualités relationnelles, d'écoute et de négociation, ainsi que d'un sens de la discrétion. Elle ou il devra attester d'une aptitude à travailler de façon autonome et polyvalente.

Une expérience de niveau similaire dans des responsabilités de direction et d'encadrement est vivement souhaitée.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

L'emploi en question relève du groupe III des emplois de directeur général des services des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Les candidats doivent satisfaire les conditions statutaires définies par le décret n°2010-175 du 23 février 2020 dans sa version modifiée par le décret n°2017-404 du 27 mars 2017 (notamment les articles 4, 4-1 et 4-2).

Emploi doté d'une NBI de 50 points.

CANDIDATURE

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, d'une copie du dernier arrêté d'avancement d'échelon dans le corps d'origine ou dans un emploi fonctionnel (le cas échéant), doivent parvenir, au plus tard le 24 juin 2022 à :

Madame la directrice de l'École nationale des chartes
65, rue de Richelieu, 75002 Paris.

Ainsi que par courriel à l'adresse suivante : recrutement@chartes.psl.eu

Un double du dossier de candidature devra être adressé par courriel :

- au bureau des administrateurs de l'Etat et des emplois fonctionnels (DE 1-2) : de1-2candidature@education.gouv.fr ;
- à la MPES : mpes.mobilite@education.gouv.fr

Renseignements sur le poste : P. Barry – 01 55 42 75 19 ; pierre.barry@chartes.psl.eu